

Tableau n° 3 / 6

GREFFE D'AUXERRE

CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS-CATEGORIE : 0 à 19 salariés

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	131
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote-déjà-exprimé-par-voie-électronique...)	3
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	128
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	128
E	Votes électroniques (=C2) *	
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	14
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	10
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	3
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	114

FL. 



CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS-CATEGORIE : 20 salariés et +

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	41
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	0
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	41
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	41
E	Votes électroniques (=C2) *	
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	0
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	0
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	0
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	0
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	41

fg.  

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS-CATEGORIE : 0 à 9 salariés

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	280
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	8
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	272
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	272
E	Votes électroniques (=C2) *	
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	22
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	6
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	10
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	1
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	5
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	250

23

 FL.

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS-CATEGORIE : 10 salariés et +

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	39
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	4
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	35
C2	Nombre d'émargements pour le vote électronique*	
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	35
E	Votes électroniques (=C2) *	
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote électronique)	2
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	1
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	0
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	0
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	1
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	0
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	33

Fh.  

CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION³

OBSERVATION/RECLAMATIONS GENERALES

Fait à AUXERRE le 7 novembre 2016 à 19 heures

Le procès-verbal et la feuille de proclamation des élus sont transmis au préfet de l'Yonne.

Une copie du procès-verbal est transmise sans délai au ministre de la justice à l'adresse suivante : oji1.dsj-sdoji@justice.gouv.fr et au ministre chargé de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie à l'adresse suivante : elections-cci.dge@finances.gouv.fr et à CCI France (elections-cci2016@ccifrance.fr).

Les membres de la Commission d'Organisation des Elections :

Le président


Fabrice GÉRARD

Les membres


Philippe Ménin

Le(s) secrétaire(s)


Didier BEVERBOIS

³ Exemple : le nombre de plis « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribués à un scrutin (...)